

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 25/49**

Le NEUF décembre de l'an deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : *Mmes Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT,*

*MM Jean-Jacques ALMERO, Eric GEORGET, Hubert MARTY, Denis VAILLANT*

Procurations : *Mme Marie-Laure BOUCHERET à Mme Corinne LACOSTE, Mme Sandrine VANCOPPENOLLE à Mme Véronique HAÏTCE, M. Domingo MUJICA à M. Hubert MARTY*

Absents : *Mme Mathilde PEYREGA, MM. Laurent ZANDONA, Pierre ROGNANT*

Date de convocation : 3 décembre 2025

Secrétaire de séance : *Madame Anne-Claire CAMAIN*

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Votants : 12              Pour : 12              Contre : 0              Abstentions : 0

**Objet : Délibération portant création et nomination de la voie « Impasse de Fontpeyre »**

A la demande du Centre des Finances Publiques, service des impôts fonciers – cadastre, et pour être en adéquation avec la Base Adresse Nationale, il convient de créer et nommer la voie « Impasse de Fontpeyre ».

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** la création et la nomination de la voie « Impasse de Fontpeyre »

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme en mairie, le 9 décembre 2025.

Fait à Goyrans, le 9 décembre 2025

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans